

Vol 13 | No 1 | Nov. 2016 figsante.qc.ca

Le Réseau des femmes

BULLETIN DU RÉSEAU DES FEMMES DE LA FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



Le changement exige parfois de bousculer les choses! Prôner l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de notre organisation comme dans la société demande une analyse critique face aux décisions qui se prennent et face à nous-même. Prôner l'égalité exige du courage et il est parfois nécessaire de se mobiliser en dépit de l'adversité. Le Réseau des femmes de la FIQ joue un rôle essentiel, car il est un moteur d'évolution de la FIQ et, plus largement, des droits des femmes.

100% PROFESSIONNELLES EN SOINS



NOUS, ON PARLE SANTÉ DES FEMMES! Un 40°, de quoi être fières!

Les militantes du Réseau des femmes de la FIQ se réunissent deux fois par an, depuis 1990. Ces rencontres sont des moments privilégiés pour échanger, réfléchir et débattre ensemble en tant que femmes et professionnelles en soins. En effet, les militantes du Réseau peuvent témoigner de la réalité des femmes dans le système de santé comme patientes et comme soignantes. Elles partagent leurs expériences et leurs expertises avec l'objectif de mener des luttes pour faire avancer les droits des femmes et pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Elles savent que beaucoup de travail reste à faire!

En ce sens, le Réseau des femmes est une sorte de laboratoire où les militantes prennent le temps d'examiner les grands enjeux qui touchent les femmes au sein de la société québécoise, à la fois sur les plans national et international. Elles se penchent sur des dossiers aussi importants que sensibles avec une vision féministe; elles s'attaquent donc à des préjugés, à l'ordre établi et elles remettent en question les relations de pouvoir telles qu'elles ont été définies historiquement. Que ce soit le droit à l'avortement libre et gratuit, la lutte pour contrer toute forme de violence exercée à l'endroit des femmes, l'idéologie néolibérale et ses politiques d'austérité qui frappent toujours plus durement les femmes et les plus démunis, ou encore, la place des femmes dans les lieux de pouvoir. Les femmes du Réseau participent à faire avancer la réflexion, à nommer les choses, mais surtout à nourrir les actions à mener pour faire évoluer les droits des femmes.

Et s'il le faut, pour faire avancer les choses, les militantes du Réseau n'hésitent pas à déconstruire les façons de faire, les priorités et les orientations afin de faire évoluer la FIQ dans sa structure.

Le thème proposé pour cette rencontre du Réseau des femmes en est un bon exemple. Parler de la violence gynécologique et obstétricale, celle qui est exercée à l'endroit des femmes pendant leur vie de femmes, pendant leur grossesse ou au moment de leur accouchement, en niant la souveraineté qu'elle ont sur leur propre corps et leur droit de faire certains choix, est un suiet tabou. Ainsi, les militantes ont eu l'occasion de mieux comprendre ce phénomène, d'identifier les rapports de pouvoir et de domination qui se jouent dans le système de santé et de réfléchir aux façons de se réapproprier leur pouvoir.

Enfin, cette 40° rencontre du Réseau des femmes de la FIQ se tient à un moment où le réseau de la santé vit de grandes turbulences liées à la nouvelle réforme imposée par le gouvernement. Les impacts de cette réforme sur les femmes et sur les professionnelles en soins sont majeurs. Ainsi, l'avenir et la pertinence du Réseau des femmes de la FIQ est indéniable, ses militantes ont encore beaucoup de travail sur la planche, de nouvelles réflexions à faire et des actions à proposer.

Régine Laurent, présidente



Linda Lapointe

Chœur des femmes

C'est sous le thème « Chœur des femmes », en présence de Régine Laurent, présidente et de Linda Lapointe vice-présidente et responsable politique du secteur Condition féminine par intérim, que le Réseau des femmes de la FIQ a célébré sa 40° édition. Réunies les 2 et 3 novembre à l'Hôtel Estrimont à Orford, près de 120 professionnelles en soins ont pu prendre un temps d'arrêt pour réfléchir sur différents enjeux.

Au cours des deux journées, les membres du Réseau ont eu à analyser les conséquences de la Loi 10 dans une perspective syndicale. En plus d'explorer les différentes pistes de solutions pour favoriser la participation des femmes dans les nouvelles structures syndicales, elles ont développé des stratégies collectives de solidarité.

De plus, les militantes se sont penchées sur le phénomène des maltraitances gynécologiques, obstétricales et des rapports de pouvoir qu'il maintient.



Lucie Girard, conseillère syndicale au secteur Condition féminine lors de la mise en place du Réseau des femmes

40° RÉSEAU DES FEMMES : UN SI LONG PARCOURS

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris la parole au Réseau des femmes dans le cadre de sa 40° édition, après en avoir assumé la responsabilité pendant vingt ans.

Pendant toutes ces années, des centaines et des centaines de militantes se sont engagées aux côtés des membres du comité Condition féminine pour travailler, avec elles, à l'avancement des droits des femmes. Leur influence se fera sentir non seulement au sein de la Fédération, mais aussi dans le réseau de la santé et même dans la société québécoise. Le mandat était large et s'articulait autour de trois grands axes : la sensibilisation, la mobilisation et la solidarité.

Le Réseau des femmes est d'abord un lieu de réflexion féministe. Les thèmes sont choisis avec soin en tenant compte de leur lien avec les mandats du secteur et des préoccupations des membres. Le leadership, la violence au travail, le virage ambulatoire, les politiques néolibérales, autant de sujets qui interpellent les militantes comme femmes, mais aussi comme soignantes. Dans leurs échanges, elles sont accompagnées par des conférencières choisies pour leur expertise et pour l'impact de leur intervention dans la société québécoise.

Le Réseau des femmes est aussi un lieu de mobilisation qui a permis aux militantes de participer à des actions d'envergure pour changer les choses. Répondant à l'appel du mouvement des femmes, c'est en grand nombre qu'elles ont participé à la Marche du pain et des roses ou encore à la Marche mondiale des femmes. Mais ces grandes mobilisations ne peuvent nous faire oublier l'implication des militantes dans leur établissement soit dans la préparation des

activités entourant le 8 mars ou le 6 décembre, soit dans le travail de sensibilisation qui entoure une pétition qu'on souhaite rendre accessible et signifiante pour les membres.

Le Réseau des femmes a constitué un lieu d'ancrage des solidarités avec les femmes d'ici et d'ailleurs. À chaque rencontre du Réseau, les militantes se sont penchées sur diverses réalités vécues par les femmes : appauvrissement des travailleuses non syndiquées, mutilations génitales, disparitions de jeunes femmes autochtones, etc., et cela s'est traduit par une ouverture plus grande sur le monde et par de nombreux gestes concrets.

Le rêve que portait le premier comité Condition féminine en proposant à la délégation la création d'un Réseau des femmes s'est réalisé: pouvoir s'appuyer sur des militantes **féministes, mobilisées** au nom de l'égalité entre les femmes et les hommes et **solidaires** des femmes d'ici et d'ailleurs. À cet égard, **mission accomplie!**

Mais les temps sont difficiles. Malgré des avancées importantes, notamment dans plusieurs sociétés dont la nôtre, nous assistons à une offensive sur les droits fondamentaux des femmes un peu partout dans le monde et à l'expression d'une misogynie qui inquiète. Dans ce contexte, il faut compter sur un Réseau des femmes encore plus profondément enraciné dans l'organisation et sur des militantes tout aussi engagées que par les années passées pour que la Fédération puisse exercer une influence encore plus grande sur l'évolution de la condition des femmes tant dans le réseau de la santé que dans la société québécoise.

Lucie Girard



Diane Lavallée

LE DROIT DES FEMMES, UNE **LUTTE QUOTIDIENNE!**

Lors de la soirée festive qui soulignait la 40^e édition du Réseau des femmes, les participantes ont reçu la visite d'une invitée surprise, Mme Diane Lavallée, 1re présidente de la FIIQ! Elle était en poste au moment de la mise sur pied du Réseau des femmes de la FIQ.

Elle a partagé avec les militantes sa vision du Réseau et de la place des femmes dans la société. Voici un court extrait qui résume bien sa vision:

«Le Réseau des femmes de la FIQ est un outil collectif puissant pour aider les femmes à apprivoiser le pouvoir et à démystifier son application, pour les outiller à mieux l'exercer et à accroître leur influence, tant dans le milieu syndical que dans les nombreux lieux de pouvoir à investir dans la société.

Je pense que la société, dans son ensemble, bénéficierait d'une plus grande parité de représentation au palier politique et dans la sphère économique.

Comment se passer de 50 % des cerveaux de l'humanité et avoir l'assurance que tout ira mieux dans nos sociétés? Impossible!

L'apport des femmes est bien documenté, même au plan économique.

Les entreprises qui ont le plus grand nombre de femmes à leur conseil d'administration sont parmi celles qui ont le meilleur rendement et qui progressent les mieux en affaires.

Les décisions politiques aussi mériteraient que plus de femmes y contribuent. »







Au micro : 1. Manon Larochelle, présidente SPSQ, Québec 2. Marie-Josée Forget, présidente SPSE, Estrie 3. Rita Lamothe, présidente locale, CSSS de la Vieille-Capitale





Les femmes du Réseau lors de l'atelier sur la réforme Barrette.

LA RÉFORME BARRETTE ET LES FEMMES

Les participantes du Réseau des femmes se sont penchées sur les conséquences de la réforme de Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, sur les soins et sur les professionnelles en soins.

QUAND LA RÉFORME BARRETTE ENTRAÎNE LE CHAOS...

Les professionnelles en soins sont sur la ligne de feu et constatent la désorganisation la plus totale depuis que le ministre a modifié les règles de gouvernance des établissements de santé en les transformant en centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et en centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS). Ces énormes structures régionales, dont les conseils d'administration ont été revus réduits et mis sous l'autorité directe du ministre, placent les gestionnaires et les soignantes dans des situations incertaines et de tension permanente.

La situation est explosive : les travailleuses accumulent du stress lié à la charge de travail avec le souci de fournir des soins sécuritaires et de qualité tout en s'adaptant à une nouvelle réalité administrative, tandis que plusieurs gestionnaires errent pour gérer les relations de travail et administrer les services à la population dans un contexte de restrictions budgétaires.

LES PROFESSIONNELLES EN SOINS SE MOBILISENT

Les participantes du Réseau des femmes sont unanimes. Dans un tel contexte, elles ont réaffirmé le besoin de revenir à l'essentiel et de passer à l'action :

Aller à la rencontre des membres :

 Faire des tournées auprès des professionnelles en soins afin d'entendre leurs besoins et leurs témoignages;

- Informer les membres de leurs droits:
- Proposer de l'aide à celles qui en ont besoin;
- Inviter les professionnelles en soins à participer aux actions;
- Distribuer les outils élaborés par la FIQ.

Miser sur la prise de parole et sur l'action collective :

- Connaître les rôles de chacune, l'environnement de travail, les valeurs qui guident les actions, ainsi que les droits des professionnelles en soins;
- Anticiper, se rassembler, et se concerter pour sortir de l'isolement;
- Rencontrer les employeurs pour nommer à la fois la violence organisationnelle et dénoncer les dysfonctionnements et les abus, ainsi que les travers de la réforme;
- Déployer des argumentaires, sur des enjeux qui les concernent, auprès des employeurs et agir ensemble pour assurer la qualité des services et le respect des droits des travailleuses.

Favoriser la participation de toute et le développement de l'expertise :

- Informer et donner de la formation aux militantes sur les enjeux syndicaux et professionnels et sur la prise de parole;
- Offrir du mentorat;
- Faciliter la conciliation travailfamille en proposant des horaires adaptés de rencontres et en permettant un service de garde pendant les rencontres et les actions.



Hélène Vadboncoeur

HÔPITAL DE COWANSVILLE, UN PROJET AXÉ SUR LE **RESPECT DES FEMMES**

En 2013, l'hôpital de Cowansville a décidé d'agir sur ce phénomène et a implanté l'Initiative internationale pour la naissance MèrEnfant (IMBCI), une approche fondée sur le respect de la physiologie de l'accouchement, sur les droits des femmes, ainsi que sur des pratiques fondées sur la nonséparation de la dyade mère-bébé. Plusieurs étapes ont mené à ces changements de pratique :

- La rédaction par une sagefemme d'un document sur la physiologie;
- L'intégration de l'apport des intervenant-e-s dans la réflexion sur les changements à apporter;
- La refonte des cours prénataux;
- Une formation multidisciplinaire donnée à plusieurs reprises aux infirmières et aux médecins;
- La création d'outils de mesure pour vérifier le respect des 10 conditions de l'IMBCI. notamment par un questionnaire s'adressant à la clientèle qui quitte la maternité.

Bien que de plus en plus de professionnelles en soins et de femmes dénoncent la violence obstétricale, encore beaucoup de milieux de soins et de médecins, voire de professionnelles en soins, n'ont pas conscience de ce phénomène alors que ces dernières peuvent agir concrètement et avec professionnalisme auprès des femmes qui subissent ces violences. Ainsi, il est désormais possible de compléter sa formation afin d'assurer un plus grand respect des droits des femmes. Parce que nous sommes toutes concernées.

Pour en savoir plus : Initiative internationale pour la naissance MèrEnfant (IMBCI), http://media.withtank.com/ c6e182a88e.pdf Formation http://naissance-renaissance.gc.ca/ nos-formations/violence-obstetricale/

LA VIOLENCE OBSTÉTRICALE: **UNE RÉALITÉ TABOUE**

Hélène Vadboncoeur, chercheuse en périnatalité, spécialisée dans le domaine de l'accouchement, a présenté le fruit de ses recherches sur la question des maltraitances gynécologiques et obstétricales que subissent les femmes.

QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE OBSTÉTRICALE?

« La violence obstétricale est l'acte de faire abstraction de l'autorité et de l'autonomie que les femmes ont sur leur propre sexualité, corps, bébé et expérience de naissance. C'est aussi l'acte de faire abstraction de la spontanéité, des positions, du rythme et du temps de travail nécessaire afin de progresser normalement lorsqu'il n'y a pas de besoin d'intervention. C'est aussi l'acte de ne pas se soucier de la sphère émotionnelle de la femme et du bébé lors de l'ensemble du processus d'accouchement ». (Sanchez, S. B. 2014.)

Les médecins comme les sagesfemmes ou les infirmières peuvent être les auteur-e-s de ce type de violence. Les conséquences sur les femmes qui la subissent peuvent être importantes et se révèlent sous la forme de syndrome de stress post-traumatique (SSPT), de problèmes de sommeil, d'altération de l'état de santé, ainsi que d'augmentation des complications et de mortalité durant l'accouchement. Elle constitue une source importante de souffrance pour

les femmes. Pendant très longtemps, dans tous les pays, les pratiques médicales entourant l'accouchement et la maternité ont été abordées sous l'angle de la prévention de la morbidité et de la mortalité. Force est de constater, en écoutant les témoignages de femmes provenant des quatre coins du monde, ainsi que les revendications de militantes et des chercheuses depuis les années 1970, que cette approche occultait le respect des droits fondamentaux des femmes pendant la période périnatale. Il a donc fallu que des femmes se battent pour faire respecter leurs droits.

La lutte à mener risque d'être encore longue. Malheureusement, l'absence d'informations, la réticence des milieux médicaux à révéler les maltraitances, le manque de respect des femmes ainsi que le déni de certains milieux féministes ont longtemps fait obstacle aux recherches et à la reconnaissance publique du phénomène. Cependant, des intervenant-e-s et des professionnelles en soins cherchent à corriger cette situation qui a une dimension systémique.



MARC ZAFFRAN: «SOIGNER N'EST PAS DE LA TARTE!»

Marc Zaffran est à la fois médecin généraliste et écrivain. Auteur, sous le pseudonyme de Martin Winckler, il a notamment publié Le Chœur des femmes (2009) et Les brutes en blanc (2016). Monsieur Zaffran s'est adressé aux participantes du Réseau des femmes avec humour. Il est allé à l'essentiel du sujet en dénonçant les clichés, les pratiques médicales archaïques et le pouvoir des médecins en formulant des questions simples : qu'est-ce que soigner? Diagnostiquer? Traiter? Prévenir? Informer? Éduquer? Réconforter? Soutenir? Protéger? Une chose est certaine pour lui, soigner est à la fois simple, mais exige beaucoup d'humilité.

D'ABORD, NE PAS NUIRE

Soigner c'est « tout ça à la fois » lance-t-il, mais le plus important est de ne pas « exercer une contrainte – qu'il s'agisse d'un soin ou d'une conception du soin. Pourquoi? Parce que l'un des principes éthiques du soin, c'est que le patient est toujours libre

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

Pour demeurer à l'affût des activités de la FIQ, inscrivez-vous à notre Infolettre FIQ Express à fiqsante.qc.ca. d'accepter ou de refuser ce qu'on lui propose ». Car si le savoir (les connaissances académiques et les pratiques apprises et transmises) est souvent associé au pouvoir, plus précisément au pouvoir médical, toute soignante devrait s'affranchir de cette crovance que le médecin, l'infirmière, l'infirmière auxiliaire ou l'inhalothérapeute savent et, par conséquent, décident à la place du-de la patient-e. C'est parce que l'on nous apprend d'abord à traiter que l'on s'éloigne du soin qui se fonde sur le libre arbitre et l'autonomie du-de la patient-e. Ainsi dénonce-t-il les traitements que l'on impose souvent sans avoir obtenu de consentement éclairé, principe pourtant fondamental inscrit dans le Code de Nuremberg (1947) et la Déclaration d'Helsinki (1964).

DES QUALITÉS HUMAINES

Si Marc Zaffran déclare que soigner apparaît incompatible avec le pouvoir, c'est parce que l'intérêt qui est en jeu c'est celui du-de la patient-e. « Pour soigner, il faut avoir envie de soigner - autrement dit : que l'autre aille mieux après s'être confié à nous. Ce désir n'est pas donné à tout le monde. Empathie et altruisme sont des caractéristiques du comportement humain, mais tous les humains n'en sont pas dotés de manière identique ». Si l'on se réfugie la plupart du temps derrière les dimensions techniques de nos professions (les explorations, le diagnostic, le traitement), ne seraitce pas pour fuir ces sentiments parfois complexes et douloureux à assumer qui nous placent face à notre propre humanité?



Marc Zaffran

DES CONFLITS INTÉRIEURS

Que ce soit par le prestige que représentent les professions de la santé, par les valeurs que chacune porte et qui se confrontent à celles des patient-e-s, par des rapports de force et des rapports hiérarchiques inhérents à tout système, et enfin par des intérêts qui divergent, les soignantes doivent exercer en prenant conscience de toutes ces tensions qui peuvent les éloigner du soin et arriver à retirer une gratification, parce qu'elles sont elles aussi des humains.

SOIGNER, ÇA NE SE FAIT JAMAIS CONTRE, MAIS AVEC...

Ainsi, le principe d'égalité et la prise de conscience de sentiments forts - comme la peur d'échouer, de confronter nos supérieurs, de nos propres maladies - sont au cœur du soin et consistent à désapprendre ce qu'on « nous a appris à faire ». Mais, il s'agit également pour la soignante de militer en faveur du-de la patient-e et de devenir sa défenseure, au sens de l'advocacy, et de le-la « soutenir dans ses demandes, et parfois de les exprimer en son nom, à sa demande, mais jamais à sa place ».

Pour lire la conférence de Marc Zaffran : http://ecoledessoignants.blogspot.ca/2016/11/ soigner-cest-pas-de-la-tarte.html

Bulletin du Réseau des femmes de la FIQ, vol. 13, no 1, novembre 2016 | Responsabilité politique : Line Larocque, vice-présidente | Rédaction : Florence Thomas et Lucie Girard, conseillères syndicales, secteur Condition féminine | Rédaction, révision et coordination de la production : Sonia Djelidi, conseillère syndicale, service Communication-Information | Secrétariat : Francine Parent | Conception et montage graphique : Josée Roy | ISSN : 1920-6232 (en ligne) |